

Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de travail (CHS CT) du 25 juin 2019

Présents : Didier BEAUDOIN (DAT/DP/Sainte Suzanne), Pascale DAHAN (DS/DASE/ASSFAM), Véronique GUESNE (DS/DPMI/PRR), Véronique LESIOURD (3DM/LDA), Philippe SABOUREAU (DMG/DSN) Françoise TESSIER (DS/DASE/ZAMS Sud Mayenne)

Excusée : Séverine CHUREAU (DAT/DAD), Vincent NEVEU (DI/DRR/UER Laval-Loiron)

Début 10h30 – fin 13h

Sujets proposés par la CFDT

▶ **Process en cas d'accident de travail d'un partenaire extérieur**

C'est le salarié de la société extérieure qui doit faire la démarche auprès de son employeur. Mais la société peut demander une analyse des conditions de l'accident en lien avec le service des conditions de travail.

A ce jour aucun cas ne s'est pas présenté.

Commentaire : notre question avait surtout pour but d'alerter l'administration dans le cadre de problématique sur un lieu (incendie, agression) afin que ces employés soient pris en compte au même titre que les agents du CD. Nous souhaitons également que les responsables de sites disposent de numéros de téléphones des managers de ces sociétés dans l'hypothèse où leurs employés sont dans l'incapacité de contacter eux même leurs managers.

▶ **Ramassage des animaux morts sur les routes mayennaises**

Une procédure de 2014 écrite par l'Agence Territoriale Départemental Nord, nous a été présentée. Au fil des échanges il apparait que les dispositions pour la prise en charge de ces animaux de plus de 40 kg les week-end et jours fériés (personnel en astreinte), n'a pas été évoquée. Les sacs plastiques contenant les petits animaux avant congélation n'ont pas vocation à être ôtés de ce dernier pour être pris en charge par l'équarrissage.

Commentaire : Une réactualisation du support et une large diffusion devrait permettre d'harmoniser ce ramassage sur l'ensemble du département.

▶ **Réorganisation de service ou de direction et DUERP (Document Unique et Evaluation des Risques Professionnels)**

Un référentiel pour la conduite de réorganisation va être élaboré avec les partenaires sociaux prochainement.

Cfdt:

Commentaire : Au cours des réorganisations, nous avons pu constater qu'elles étaient plus ou moins bien vécue par les agents. Il nous semblait important qu'une réflexion soit menée afin de réduire au maximum tension, mauvaise communication et stress inutile.

▶ **Consignes de sécurité pour les contractuels au niveau des écluses**

Les agents d'entretien des écluses sont devenus des agents d'exploitation à l'unité UVVTS. Leur mission saisonnière au niveau des écluses a été attribuée à des contractuels. Même si certains reviennent d'une année sur l'autre, des risques en terme de sécurité existent à ce poste (leptospirose par exemple). La connaissance et l'accès aux différents registres dangers graves et imminents, et santé et sécurité doivent être possible sur chaque site administratif de ces agents contractuels.

Cfdt:

Commentaire : des consignes de sécurité sont données à ces agents. Une fiche synthétique devrait être créée concernant plus particulièrement la leptospirose.

► Travaux d'aménagement au niveau du CRTL

Pour ce second semestre 2019. Les travaux au CRTL se concentrent sur la dépollution du site et la mise en sécurité de l'alimentation électrique générale. La réflexion sur la restructuration de l'atelier, la réhabilitation du labo routier et la construction d'une plateforme logistique sont en cours. Il faut trouver l'adéquation entre les besoins et le financement de ces derniers.



Commentaire : nous patienterons donc encore comme les agents de ce site pour accéder à des informations pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Points sur les suites à donner du CHS CT du 26 mars dernier

-Le nombre de jours pour que les représentants du personnel effectuent leur mission sera revu chaque année au vue de l'effectif du CD.

-Une désinfection des conduites d'eau a été faite au CRTL

-Une communication sur le droit à la déconnexion, sur le télétravail ainsi que le plan d'action égalité femme/homme seront menées prochainement.

-Le coût du remplacement du mélange 2 temps maison par du prêt à l'emploi est de l'ordre de 30000 euros mais la santé des agents doit être préservée. Aussi avant la validation de cette option une étude alternative sera menée par un groupe de travail composé d'agents de la DI utilisant ce type de matériel, de chefs d'équipe, de RGR ainsi que des personnes de la DMG sans compter le conseiller de prévention sur du matériel électrique fonctionnant sur batterie.

Sujets proposés par l'administration

► Rapport d'activité du médecin de prévention et suivi des assistants familiaux

A partir du 1 mai 2019, les assistants familiaux auront le même suivi médical que le reste des agents. Le service prospective administration RH et finances (SPARHF) de la DASE a rencontré le personnel du SPAT afin d'échanger tant sur les spécificités du métier d'Assistant Familial que sur l'organisation de ce suivi.

Le docteur Lemestre a présenté le dernier rapport de sa consœur, partie à la retraite. La réglementation a changé concernant les analyses pour le personnel de la restauration collective (Arrêté du 6 Déc 2018).

Le docteur Lemestre a également attiré notre attention sur le fait que le logiciel ne permettait d'avoir une analyse fine de l'activité du SPAT. Certains chiffres sont sous évalués comme par exemple le nombre d'intervention du psychologue à tel point qu'elle ne peut plus répondre faute de temps à toutes les sollicitations.

Le SPAT compte depuis peu, un nouveau médecin le docteur CAVALIER.

Le docteur Massonnet termine son dernier bilan en soulignant que la qualité de vie au travail est un défi qu'il nous faut relever et souhaiterait que les équipes du SPAT, pour le maintien en emploi, soient sollicitées plus précocement.

► Rapport de l'assistant social du personnel

Toujours plus de rencontres pour l'assistant social de personnel, 10 % de plus chaque année, nul doute que les agents du conseil départemental connaissent son existence. Les rencontres sur les problématiques sur l'environnement professionnel sont majoritaires. L'assistant social note la montée d'un sentiment d'inquiétude quant à la charge de travail. La crainte de ne pouvoir tenir le rythme est d'autant plus présente dans les entretiens quand l'agent est âgé.

Commentaire : les agents n'ont pas de « nostalgie », ils ont démontré à maintes reprises qu'ils allaient de l'avant lors des modifications d'organisation. Ici nous avons plus affaire à une montée en puissance de la charge de travail de plus en plus intense et conséquente. La perte de sens du travail démotive également les agents.

L'absence de remplacements dans certaines directions met en surchauffe l'ensemble des équipes.

▶ **Aménagement des locaux**

Immeuble Murat : la sécurisation de l'accueil est une bonne chose mais au vue des derniers évènements nous craignons que la hauteur du banque d'accueil ne soit pas assez haute pour la sécurité des agents.

Antenne solidarités des pommerais : le déménagement est prévu en septembre prochain. Nous espérons que les agents après une si longue attente trouvent dans ce nouveau lieu des meilleures conditions de travail. Une délégation des représentants CHS CT viendra visiter les locaux une fois les agents installés.

Jean Monnet : la création d'un pôle de restauration en lieu et place de l'ancien espace social des agents de la DA, nous questionne. Le site accueille du public et en cas d'incendie on doit pouvoir savoir le nombre de personnes présentes dans le bâtiment. La chose ne sera pas évidente avec les étudiants. Chaque étudiant sera muni d'un badge afin de pouvoir accéder à l'espace détente. Ce qui lui donnera également accès à l'ensemble du reste du bâtiment puisque passé la porte sas, plus aucun contrôle n'est nécessaire pour accéder aux étages. Attention également au mobilier choisi pour les différents espaces, plus il est lourd et plus les contraintes TMS sont augmentées pour les agents d'entretien.

Espace de travail à l'Hôtel du département : il se trouvera au 1^{er} étage où il y a actuellement des mange debout. Pas top à notre sens au niveau confidentialité mais pourquoi pas.

Aménagement des heures de ménage en journée pour les bureaux : une expérimentation va être menée. Il faut que les agents d'entretien et les agents du CD s'habituent à ce nouveau mode de fonctionnement. La communication des plages d'intervention des agents d'entretien auprès des agents de chaque site devrait faciliter cette nouvelle organisation.

▶ **Démarche qualité de vie au travail**

Sport et bien être : les agents qui ont participé aux journées tous en basket et aux séances hebdomadaires qui ont suivi, sont pour la plupart satisfaits. Une réflexion pour sa pérennisation est en cours.

Valeurs de l'institution : plusieurs réunions ont permis aux agents volontaires de plancher sur le sujet. Une dernière réunion aura lieu le 4 juillet prochain en vue d'établir un plan d'action qui nous sera présenté ultérieurement.

Prévention des agressions : les agents d'exploitation sont souvent sujet à des agressions des usagers. Ils ont donc réfléchi pour pouvoir affronter ces évènements afin de dégager des actions possibles. Les comptes rendus des échanges au niveau de la direction des infrastructures nous seront communiqués.

▶ **Etudes ergonomiques**

- 66 études de postes ont été menées concernant principalement des aménagements de postes
- Des interventions ergonomiques ont été menées et pour certaines sont encore en cours au niveau des magasiniers aux archives départementale, ~~et~~ au CRTL, au centre départemental de la solidarité d'Evron pour l'accueil, sur des opérations de fauchage avec utilisation d'épareuse et au laboratoire départemental d'analyse auprès des agents de la logistique.

▶ **Registres de santé et sécurité au travail**

Seuls 2 incidents au laboratoire départemental d'analyse ont été signalés. Il est très étonnant qu'il y ait si peu de remontée au vue du nombre de site, d'agent, de métiers que comprend le conseil départemental.

Nous espérons que la dématérialisation de ce registre va permettre au plus grand nombre de s'en emparer afin d'améliorer les conditions de travail. Nous sommes tous acteurs pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Le registre des dangers graves et imminents est également à la disposition des agents sous intranet. Vous les trouverez tous les deux sous intranet dans la page [Accueil](#)>[Ma carrière](#)>[Santé et sécurité au travail](#)>[Les outils de prévention](#) à droite sous A télécharger

► **Compte rendu visite CHS CT**

Nous souhaitons que chaque site soit au moins vu une fois au cours de ce mandat. 5 premiers lieux sont exposés ici.

Antenne solidarité de Craon : les agents sont logés dans un bâtiment appartenant à la commune de Craon. Des travaux ont eu récemment lieu pour la sécurisation des accès notamment un accès de secours qui sert également d'entrée pour les agents. Cet accès donne à l'extérieur sur un escalier en marbre ainsi que sur une allée composée de pavés plus ou moins glissants. Le second étage est condamné, l'escalier ne remplissant pas les normes de sécurité. Les bureaux au 1^{er} étage sont vieillissants ainsi que la classothèque. La salle de restauration se situe en sous-sol avec accès sur l'extérieur, du mobilier sera fourni afin d'optimiser l'espace. Le bâtiment reste peu adapté à l'accueil des usagers ; des recherches de nouveaux locaux sont en cours

Antenne solidarité de Grez : le département est locataire de ces bâtiments depuis 1999. D'autres structures partagent également ce bâtiment. Des travaux sont actuellement en cours pour réaménager l'espace le stockage de container et du matériel de ménage dans les sanitaires est à revoir. L'antenne se trouve dans une zone Seveso. Cette spécificité sera indiquée dans le document unique et un exercice avec une sensibilisation particulière à cette problématique sera effectué.

Nouveaux locaux de la DPMI à Murat : ce nouvel espace de travail pour cette direction se trouve au sommet de l'immeuble. Les bureaux sont donc sous les combles. Les bureaux sont occupés par 1 à 2 agents. L'espace de travail sur les bureaux est réduit. Un bel espace de restauration est mis à la disposition des agents. Ce lieu sert également en dehors du créneau 11h30-13h30 de salle de réunion informelle. Le mobilier est très lourd, il ne facilitera pas le travail de l'agent d'entretien.

Internat Jules Renard : d'une superficie de 800 m². Du matériel spécifique pour faciliter le travail d'entretien a été acquis ~~pour autant~~ aucun ajout de personnel n'a été attribué à ce collège. Les 4 agents assument donc l'entretien du collège, des classes modulaires et de l'internat. Ils sont néanmoins très satisfaits du matériel mis à leur disposition.

Locaux d'intendance pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) : le nombre de MNA étant de plus en plus important, les locaux ne permettent plus de rationaliser correctement cette activité. Le stockage de vêture et de linge de nuit se trouve réparti dans 4 endroits différents (3 pour le linge propre et 1 pour le linge sale). La nourriture se trouve dans un autre endroit et les produits d'entretien dans un dernier. La maitresse de maison doit intervenir sur l'ensemble du territoire. Pour l'instant les différentes solutions proposées pour pallier à cette problématique n'ont pu se réaliser. La recherche d'un local externe est en cours.

► **Plan action handicap**

Nous sommes presque arrivés à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (5.95% au lieu de 6%). Le handicap ne doit pas être un facteur négatif à l'embauche même lorsque le CD aura atteint voire dépasser le seuil de 6%.

► **Bilan suite au déploiement des boitiers SOS**

Ce dispositif est une première approche. Si un seul boitier ne vous parait pas suffisant pour assurer pleinement la sécurité de votre lieu de travail, faite remonter l'information auprès de votre supérieur hiérarchique. Pour une utilisation optimale de ces derniers, le test devra suivre un protocole strict afin de répondre au mieux le jour où vous en aurez besoin.

Nous restons à votre écoute.

Si vous souhaitez une heure d'info syndicale,
Nous rencontrer au local.
Nous restons à votre disposition.

N'hésitez pas à nous rejoindre
[Bulletin d'adhésion](#)

